

Entrepreneurs : le Medef et le RSI signent un partenariat

Publié le 16 novembre 2015

Le Medef, premier réseau professionnel de proximité au service des entrepreneurs, vient de signer un partenariat avec le régime social des indépendants (RSI) pour développer des actions communes d'accompagnement et d'information auprès des adhérents du Medef.

Ce partenariat inédit permettra aux entrepreneurs d'obtenir une meilleure information en matière de protection sociale en lien avec le RSI. Le RSI, le Medef et leurs réseaux vont ainsi tisser des relations plus étroites permettant de traiter plus efficacement les difficultés éventuellement rencontrées par les entrepreneurs.

Dans un premier temps, le Medef et le RSI ont décidé de faire un état des lieux objectif de la situation pour les adhérents du Medef.

Pour Thibault Lanxade, vice-président du Medef en charge des PME et de l'entrepreneuriat, « *nous sommes très souvent interrogés sur le RSI. C'est un sujet important pour les créateurs d'entreprise et les indépendants qui sont les fers de lance de l'entrepreneuriat de notre pays. Le Medef a choisi d'accompagner ses adhérents concrètement, sans entrer dans la polémique.* »

Selon Pierre Gattaz, président du Medef, « *Le Medef regroupe toutes les tailles d'entreprises, et des entrepreneurs de TPE et PME, dont certains sont adhérents au RSI. Il était donc naturel pour le Medef de signer un accord opérationnel avec le RSI afin d'accompagner ses adhérents dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.* »